

Dans le discours qu'il prononça à la prorogation du Parlement de 1905, le Gouverneur général dit : Départ des soldats anglais du Canada.

“ L'augmentation de la troupe permanente autorisée par vous permettra à mon gouvernement de soulager les contribuables du Royaume-Uni du fardeau du maintien des garnisons d'Esquimalt et d'Halifax.” Cette mesure au point de vue militaire constitua l'évènement le plus important de l'année.

Comme premier résultat, le gouvernement a déchargé les troupes régulières du Roi de la responsabilité du maintien de la forteresse impériale d'Halifax. Esquimalt sera occupé durant l'année courante, et le départ du dernier soldat anglais du Canada, et l'occupation de deux forteresses, bien pourvues sous tous les rapports, par des officiers et des hommes canadiens marquera le règlement final d'une affaire, pendant près d'un demi siècle l'objet de discussions. -

Par suite de l'organisation du Conseil de la Milice et de l'abolition du poste de commandant général une réorganisation du système d'administration de la milice en dehors des quartiers généraux a été effectuée durant l'année. Réorganisation de l'administration de la Milice. Les autorités de la milice, aux quartiers généraux ont maintenant charge de l'administration des forces, ce qui signifie que, tandis qu'ils assument la responsabilité des ordres sur toutes questions affectant la milice, la responsabilité des commandements exécutifs et des ordres pour l'exécution de ces commandements retombe sur les commandants exécutifs en dehors du quartier général et dans les différents districts militaires du pays. Pour assurer la bonne exécution de ces devoirs, certains des districts militaires actuels sont réunis par groupes, et placés sous le commandement d'officiers choisis en raison de leur expérience et de leur capacité. Ces officiers, sont chargés des devoirs exécutifs dans les limites des nouveaux commandements, devoirs autrefois exercés aux quartiers généraux par l'officier commandant général.

Il est à espérer que l'exercice de ces pouvoirs développera de la meilleure manière l'initiative des officiers et que la création de ces commandements ouvrira aux plus anciens officiers de la milice un champ d'action et d'emploi beaucoup plus vaste que par l'ancien système. Quatre districts militaires supérieurs, appelés commandements, pour les distinguer des districts actuels ont été constitués comme suit : Le commandement de l'ouest Ontario, avec quartiers généraux à Toronto ; le commandement